

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du **CONSEIL COMMUNAL** du
7 mai 2018

Présents: Mme TARGNION, Bourgmestre;

Mme RENIER, Présidente du C.P.A.S.;

Mmes et MM. PITANCE, AYDIN, ORBAN, BEN ACHOUR, PIRON, ISTASSE, LAMBERT, Echevins et Echevine;

M. NYSSSEN, Président du Conseil;

Mmes et MM. LEGROS, ELSSEN, BREUWER, BOTTERMAN, VAN DE WAUWER, POLIS-PIRONNET, DEGEY, CARTON, GILSON, MESTREZ, CELIK, OZER, ~~DUMOULIN~~, VOISIN, BERRENDORF, DENIS, KRIESCHER, NAJI, SCHROUBEN, LEONARD, EL HAJJAJI-DARRAJI, DETHIER, GREIMERS, LUKOKI, LOPEZ RODRIGUEZ-PIROTTE, PAULY-CLOSE, LEPAS, Conseillers et Conseillères;

M. DEMOLIN, Directeur général.

SEANCE PUBLIQUE

N° 53^B.- SITUATION URBANISTIQUE A PETIT-RECHAIN - Point inscrit à la demande de
M. DEGEY, Chef de Groupe M.R.

LE CONSEIL,

Vu la demande, en date du 19 avril 2018, de M. DEGEY, Chef de Groupe M.R. d'ajouter un point à l'ordre du jour de la présente séance;

Vu le courriel du 4 mai 2018 de M. DEGEY, Chef de Groupe M.R., sollicitant, vu les délais, la transformation de son interpellation -via l'ajout d'un point à l'ordre du jour de la présente séance- en une question orale;

Vu l'article L1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu le Règlement d'Ordre intérieur;

A l'unanimité,

DECIDE

de retirer le présent point de l'ordre du jour.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général,

La Bourgmestre,

P. DEMOLIN

M. TARGNION